



## **Compte Rendu de la Réunion du 12/02/2019**

### **Commission Handisub CODEP 81**

#### **Présents a la réunion**

- CIESZKOWSKI David (Président de la Commission Technique et Handisub CODEP 81)
- MIQUEU Stéphane (Club subaquatique Albi)
- MAGNANI Stéphane (Représentant du Pole Albi, Carmaux, Club Subaquatique Albigeois,)
- CAHZAC Eric (Club Subaquatique Albi )
- FERRIERE Christian (Club Subaquatique Gaillacois)
- MORTELETTE Stéphane ( Club Subaquatique Gaillacois)
- CAHUZAC Faustine ( Club Subaquatique Gaillacois)
- GERARD Benoit (Club Subaquatique Gaillacois)
- CAHUZAC Eric (Président du Club Subaquatique Gaillacois)
- HAUET Patrick (Club subaquatique Carmaux)
- FRANDEMICHE Patrick (Club subaquatique Carmaux)
- MIQUEL Gérard (Président du CODEP81)
- POUSSINE Edith (club subaquatique ?)
- JEGOUX Gaetan(Représentant du Pole Castres, Mazamet , Castres Sports nautiques Plongée,)
- BERNARD Jérôme (Club Subaquatique Albigeois)
- MAUROUARD Frédéric (Président du Comité Handisports du Tarn, Club Subaquatique Albigeois)

#### **Absent excusés**

- RUIZ Laurent
- HUC Virginie
- CASTANT Philippe
- LAUR Henry
- PERELA Benoit
- BASSO Michel
- DAYDE Marc

## **Absents**

- BELLAVIA Christian
- CONTRERAS Pierre
- GUERRA David
- CLERMONT Muriel
- BAYLET Jean Claude
- DOUZAL Jean Marc
- FRESSE COLSON Philippe
- TRETON Laurent
- BRESSON Beatrice

**Le mot du président de la commission technique et Handi-sub** : David CIESZKOWSKI ouvre la séance à 20H30 et remercie d'abord tous les membres et les représentants présents des clubs Handi et en préambule lance appel à la candidature pour un ou une secrétaire à la succession d'Alexandre JORCANO à la commission Handi du CODEP 81.

Mlle Faustine CAHUZAC je porte volontaire pour rapporter la séance

Le Président ainsi que l'ensemble des participants remercient Faustine pour son aide pour la rédaction du CR de réunion de ce soir

## **Lecture de l'ordre du jour :**

- Bilan du stage EH1
- point sur le stage psy d'Espalion
- point sur le stage national EH2 à Antibes et stage régional occitanie
- Point sorties prévus
- Point des subventions subventions
- Création d'un compte Facebook Codep 81
- Questions sur l'avenir de la commission handi sub
- Questions diverses .

*Début de la Réunion : 20H30*

I. Bilan des stages :

. **Stage EH1** : qui s'est déroulé à Castres, le 26 et 27 janvier 2019, pour des raisons techniques et pratiques le stage c'est déroulé à Castres avec l'appui du CSN de CASTRES au lieu d'Albi. Cette session a compté 16 candidats qui ont été formés à l'issue de ce week-end. (11 du TARN, 1 de l'AVEYRON et 4 du TARN ET GARONNE). Le président remercie les encadrants de l'équipe pédagogique de la commission handi ainsi que les 2 docteurs d'Albi et handi d'être venu participer au stage.

La commission handi-sub a financé les frais d'organisation du stage ainsi que les repas aux encadrants et Handi à midi, se retrouve avec un bilan négatif de - 152€.

. **Stage PSY** : qui se déroulera à Espalion le 23 Février 2019 ; compte 19 stagiaires. (14 du TARN, 4 du TARN ET GARONNE et 1 de l'AVEYRON) Un repas et une visite du musée du scaphandrier est organisé par la suite. L'encadrement sera assuré par Emmanuel SERVAL ainsi que des encadrants de l'équipe péda de la commission handi.

**Stage EH2** : le stage national MFH2, MFH1 et EH2 se déroulera à ANTIBES du 19 au 25 août 2019, les inscriptions sont ouvertes (dossier envoyé à tous les cadres E4, E3 E2 EH1 du département) répondre rapidement places limitées coût du stage environ 500€.

**Le stage MFH1 EH2 régional occitanie**

Une place MFH1 et quatre places sont attribuées pour le TARN, il sera donc choisi un seul candidat par Club.

Il se déroulera de la façon suivante :

La théorie le Samedi 14 septembre 2019 à ALBI.

La pratique le 28 et 29 septembre à Sète.

Et le 12 et 13 Octobre au REDERIS de Banyuls.

## II. Les Sorties :

Sous couvert du CODEP 81 ;

.25 Mai 2019 à Sète organisé par GAILLAC.

.22 Juin 2019 à Banyuls organisé par CASTRES.

.20 Juillet 2019 à Sète organisé par david

.En Aout à Banyuls (date reste à définir) organisée par GAILLAC, LAVAUUR et St SULPICE.

.28 et 29 Septembre 2019 à Sète dans le cadre de la formation EH2.

.Et 13 et 14 Octobre 2019 à Banyuls dans le cadre de la formation EH2.

.Le 9 ,10 et 11 Novembre à la Ciotat (Handi + Valide) .

Il a été décidé à la majorité que l'utilisation du véhicule du CDH 81 se fera pour les handis voir cadres en fonction des places disponibles à leurs frais .

Les encadrants participant aux sorties feront la déclaration aux impôts via l'imprimé réglementaire du Codep 81 pour la déclaration don aux œuvres . ( document à demander au président du CODEP 81 )

## III. Les Subventions :

Les subventions demandées pour l'achat de matériel spécifique handi et accordées par la région et le département serviront pour le financement de la potence qui sera mise en place au club de plongée le Rédérés , et utilisable par tous les clubs subaquatiques du département ayant une section handi .

Le tarif de la plongée sera donc réduit à 24€ pour les handi et Gratuit pour les encadrants.

Lorsque l'encadrement est fourni par le Rédérés le tarif est de 24€ sauf entre le 01 juillet et le 31 aout ou le tarif sera de 30€

Aucune aide n'est accordée aux EH1 et EH2 pour les frais d'examen , les clubs devront aider leurs futurs candidats respectifs .

Une aide n'est accordée aux MFH2 et MFH1 pour les frais de d'examen à condition qu'ils oeuvrent minimum un an pour le département.

L'achat de matériels , tel que diodon , masques faciaux , et autres a été annulé , trop complexe à gérer vu la répartition des handis dans le département , et le peu de plongeurs handi dans les clubs et de formés .

Il a été décidé à la majorité que les petits matériels , et matériels spécifiques handi seraient à la charge des clubs de plongée ayant une section handi .

## IV. Compte Facebook pour le CODEP 81 :

Proposition de création d'un compte facebook .Ce compte permettrait au Club d'échanger plus facilement, de favoriser une aide interclub et entre autre de communiquer des dates. Ce sera un groupe fermé avec uniquement un ou deux administrateurs par Club. Cela doit être discuté à la réunion du 21 Février 2019 pour validation et création d'un groupe d'administrateurs .

V. Question avenir de la commission Futur adjoint envisagé:

L'idée d'un futur adjoint a été soulevé, afin de soulager et seconder Mr Cieskowski David président de la commission Handisub et technique du CODEP 81 afin de prendre en charge quelques réunions et de le succéder par la suite, a la présidence de la commission Handisub, si Mr CIESZKOWSKI était amené a prendre présidence de la commission handi régionale .

VI. Questions diverses

- Eric CAHUZAC (du club de Gaillac) pose la question sur l'utilisation et fonctionnement des fiches évaluatives des PESH.

Réponse apportée par l'équipe pédagogique

Le club Subaquatique de Gaillac est en attente de la validation label handi.

- David CIESZKOWSKI insiste sur l'importance de travailler ensemble et mutualiser les moyens humains et matériels pour mieux progresser . et de respecter l'équité des clubs pour le nombre de PESH en fonction de leurs moniteurs de formés EH , Si possible orienter les handi dans les clubs de leurs villes d'appartenances.

-Le président clôture la réunion en remerciant l'ensemble des membres présents et leur participation active.

*Fin de la séance : 22H30*